

POLITIQUE VOYAGE FRAMATOME LE COMPTE N'Y EST PLUS...

En cette rentrée 2023, les sujets d'actualité sont denses et les négociations annoncées encore nombreuses. Pour autant, la **CFDT** a adressé un courrier à B. FONTANA afin de l'alerter une nouvelle fois sur un sujet problématique du quotidien qui concerne les salariés **Framatome** qui sont amenés à se déplacer professionnellement.

En effet, l'actuelle politique voyage de notre entreprise et les barèmes associés aux frais d'hébergement et de repas ne sont pas en adéquation avec les pratiques réelles dans de nombreuses grandes villes de France.

LES CONSTATS :



Vous avez été nombreux à nous solliciter sur ce sujet, avec des exemples où se loger en province avec le barème actuel devient impossible. C'est notamment le cas des villes de province telles que Annecy, Orléans, Aix en Provence...

Il en est de même pour les villes de Lyon, Nantes, Lille, Marseille, où les 134€, bien que revalorisés il y a peu, ne suffisent plus dans la majorité des situations. Quant à Paris, faut-il évoquer les prix pratiqués qui ne font qu'augmenter et dont le barème le plus élevé ne suffit plus ? Les événements sportifs, les salons en cours et à venir à Lyon et Paris ne font qu'aggraver la situation. Sans oublier les frais de restauration qui augmentent sans cesse depuis 2 ans.

Pour se loger dans des conditions correctes (hôtels 2 et 3*), vous êtes nombreux à absorber à vos frais le dépassement hors plafond et le plus souvent sans petit-déjeuner. Certains s'éloignent de leur lieu de mission ou négocient durement avec leur manager pour obtenir un dépassement. Les déplacements professionnels génèrent de nombreuses contraintes au-delà de la vie professionnelle, il n'est pas acceptable qu'en plus des salariés perdent de l'argent ou se déplacent dans ces conditions...

LA CFDT REVENDIQUE...

La situation n'est pas acceptable, la **CFDT** demande à la Direction d'agir sur le sujet en ouvrant une négociation sur les dispositions de cette politique voyage. Les barèmes ne peuvent pas augmenter de 2-3€ tous les 10 ans, nous devons analyser collectivement le sujet et partager paritairement les potentielles futures évolutions.

Nous vous tiendrons informés de la réponse de la Direction Générale à notre courrier !



REJOINDRE LA CFDT C'EST :

- Rejoindre la 1ère organisation syndicale de France, parce que le monde du travail a besoin d'un syndicalisme fort et efficace.



Je flash le QR Code pour
adhérer !